

PME : effet de mode ?

Les PME sont à la mode. Il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir un journal. De leur côté, les hommes politiques rivalisent de bonnes intentions à l'égard des PME et le Premier ministre lui-même en a fait le fer de lance de sa politique en matière d'emploi.

Nul doute que cette reconnaissance est en partie due à l'action intensive développée par la CGPME depuis de longues années. Néanmoins, une certaine modestie, alliée à un sens aigu de la réalité, m'inclinent à penser qu'il y a sans doute d'autres raisons.

Sur un plan strictement économique tout d'abord, il est évident que l'économie française connaît actuellement un basculement de l'industrie vers le secteur tertiaire, ce qui, parallèlement entraîne une augmentation de la place des PME dans l'économie française. Entendons nous bien, il ne s'agit nullement de sacrifier l'industrie sur l'autel du commerce ou des services, toutes les composantes de l'économie étant indissociables. Néanmoins, il convient de prendre en compte ces éléments factuels.

En matière d'emploi, ensuite, force est de constater l'échec des politiques menées successivement par les gouvernements de droite comme de gauche, et ce depuis plus de 20 ans. L'emploi considéré uniquement sous l'angle social en est sans doute une des raisons. Des mesures générales ne tenant pas compte de la taille des entreprises peuvent également expliquer ces échecs successifs. Croit-on sérieusement, qu'au-delà de la visibilité du carnet de commande, un patron de TPE de 4 salariés, situé à Châteauroux, sera sensible aux mêmes arguments qu'un DRH d'une multinationale de 25 000 personnes dont le siège social est basé à La Défense ?

Enfin, sur un plan plus général, il est frappant de constater que 80 % des Français ont une bonne image des petites entreprises. En outre, plus d'un jeune sur trois souhaite travailler dans une PME, contre 15 % seu-

lement dans une multinationale (sondage IPSOS-CGPME avril 2005). L'opinion publique ressent donc de manière positive cette proximité qui constitue un des atouts d'entreprises peu sensibles aux sirènes de la délocalisation, mais au sein desquelles la relation humaine est centrale.

Quelles conclusions tirer de ces constats ?

Le premier point, me semble-t-il, c'est la nécessité dans un contexte politico-social mouvant, de se référer à des faits. En 2005, les PME/TPE constituent plus de 95 % des entreprises françaises et génèrent 60 % du PIB. Toute politique économique et sociale, pour avoir une chance de réussir, doit donc être pesée à l'aune de ces indications. Et si l'on a pu dire en son temps que Paris valait bien une messe, on peut sans nul doute aujourd'hui dire que les TPE/PME valent bien des mesures spécifiques.

Le moment est venu de mettre en place (au même titre qu'il existe un statut de l'artisan) un véritable statut économique et social de la PME. Dans le même état d'esprit, il conviendrait de doter enfin notre pays d'une véritable "Small Business Administration" qui pourrait accélérer la création et le développement de petites entreprises. La naissance d'OSEO, qui vient de se voir dotée de nouveaux financements pour les TPE/PME, est à cet égard prometteuse mais il faut maintenant aller plus loin.

Le deuxième point, à mon sens, est d'intégrer enfin, loin de toutes considérations politiques, une simple évidence. Comme il ne peut y avoir de politique sociale sans création de richesses, il ne peut y avoir d'emplois sans entreprises. Plutôt que d'opposer économie et social, il faut donc, au contraire, les réconcilier.

En ce sens, la fiscalité est un formidable levier qu'il est possible d'orienter vers l'emploi et la compétitivité. A condition

que l'on accepte de lever certains sujets tabous, tels que l'ISF et de les réexaminer, sous un angle pragmatique, à la lumière du rapport coût/efficacité. Ne pas nous écouter lorsque nous réclamons, à tout le moins, que les investissements à long terme dans les PME permettent au redevable de l'ISF de bénéficier d'une réduction d'impôt, revient, au nom d'une idéologie dépassée, à nuire à notre économie, à pénaliser l'emploi... tout en se privant de cotisations sociales.

Le troisième point, et non le moindre, c'est que l'opinion publique sait désormais faire la part des choses sans céder aux illusions et en s'inscrivant dans le temps, dans une logique inverse de celle de Coco Chanel qui prétendait définir la mode par ces quelques mots : « la mode, c'est ce qui se démode ». Ainsi, et c'est heureux, aux antipodes de la rentabilité financière à court terme, l'Entreprise, celle qui se construit au quotidien par le travail, l'effort et le risque est aujourd'hui réhabilitée aux yeux des Français. Les discours irresponsables prônant le toujours plus d'avantages allié au toujours moins de travail se sont brisés à l'épreuve des faits.

Le moment est donc opportun pour engager de véritables actions allant dans le sens de l'emploi et de l'activité économique, au service de la collectivité toute entière. Des mesures telles que le Contrat de Nouvelle Embauche (CNE) répondent à un véritable besoin tout en démontrant un réel courage face aux tenants du conformisme. Or pour nous, patrons de PME, et comme aimait à le rappeler le général de Gaulle, « le plus difficile n'est pas de sortir de l'X mais de sortir de l'ordinaire ».

Il s'agit là de tendances lourdes et non, du moins est-on en droit de l'espérer, des effets d'une quelconque mode PME. ■

Jean-François ROUBAUD
Président de la CGPME